
UNE LÉGENDE BRAYONNE

À Alex Antoine *

Mon grand-père me racontait: il était une fois, il y a très longtemps...

Vers le milieu du dix-septième siècle, deux jeunes Brayons, du Pays de Bray en Normandie, Pierre Bernard et Guillaume Cimon, décident de s'engager pour le Canada. Ils descendent la verdoyante vallée de la Béthune pour embarquer à Dieppe. Après une traversée de quelques mois, ils remontent le Saint-Laurent jusqu'à Québec.

Ils travaillent un certain temps dans la région de Beauport; puis, partent à l'aventure vers l'est sur le long du Saint-Laurent. Dans les environs de Cacouna, ils arrivent à un campement indien. (Ces Autochtones font partie de la tribu des Malécites, tribu semi-nomade qui voyage, selon les saisons, du Saint-Laurent au fleuve Saint-Jean, à quelque trente-cinq lieues de distance.) Pierre et Guillaume y demeurent et font la pêche et la fête avec leurs nouveaux amis.

L'été passe, les amours commencent et, tandis que les volées d'outardes partent vers le sud, on lève le camp et tous prennent le portage rivière Cap-à-l'Original du lac Témiscouata. De là, ils traversent en canots d'écorce, puis descendent la rivière Madawaska jusqu'à son embouchure pour se rendre au campement principal (situé dans les environs du fortin historique). On se prépare pour l'hiver: les fruits sauvages sont cueillis pas les femmes pendant que les hommes rafistolent les abris et s'équipent pour la chasse et le piégeage.

Nos gaillards brayons, qui ont trouvé la communauté accueillante et femmes à leur goût, passent l'hiver au campement.

Au printemps, une troupe militaire de Québec traverse dans le coin en route vers Port-Royal. Voyant ces deux visages pâles parmi tous ces Malécites, un officier leur demande qui ils sont, et il a pour réponse: "On est des Brayons". Et c'est ainsi que depuis lors, les habitants du Madawaska sont reconnus par les voyageurs du Québec et de l'Acadie et que des Cimon et Bernard aux yeux bruns, bleus ou verts font toujours partie de la communauté malécite.

Conséquences des événements tragiques et malheureux qui frappent le peuple acadien et avec l'aide des Micmacs puis des Malécites, des Acadiens réussissent à remonter jusqu'au Madawaska. Ils fuient d'abord la déportation de 1755, le massacre de Sainte-Anne de 1759, le harcèlement cruel des Royalistes et finalement, en 1783, l'exécution par l'armée britannique de la confiscation de leurs terres de la Mission Sainte-Anne (octroyées aux Royalistes).

Ces Acadiens s'établissent sur les deux rives de la rivière Saint-Jean, à l'est de la bourgade des Malécites. Plusieurs descendants de ces Acadiens s'identifient toujours comme tels, tandis que d'autres s'identifient comme Brayons.

Un peu plus tard, et peu à peu, des individus, puis des groupes de la côte du Saint-Laurent viennent s'établir ici en quête de commerce ou de nouvelles terres. Plusieurs d'entre eux, descendants du Pays de Bray ou de bourgs voisins, comme les Lévesque, Thibault, Lavoie, Bélanger, Bérubé, Morin, Roy, Fournier, Dumont, Dufour, Girard, Leclerc, Couture, Morel ** et combien d'autres, avec à peu près le même accent, la même histoire, se reconnaissent facilement sous le gentilé *** « Brayon » du pays de leurs ancêtres.

Malgré les controverses au sujet de notre gentilé, les jeunes et les plus vieux, comme leurs parents, y tiennent et sont fiers de le porter. Et ils ont peut-être su reconnaître ou ressentir les lettres de noblesse du nom que nous avons hérité de nos ancêtres du Pays de Bray.

Aujourd'hui nous sommes toujours fiers de nous présenter comme Brayons (nes).

Et lorsque nous vivrons la joie de renouer avec nos cousins du Pays de Bray, ensemble nous crierons: « Nous sommes Brayons... et que la Foire commence! »

Et si c'était vrai...

Vive les Brayons du Pays de Bray et du Madawaska !

Yvon Moreault

* Alex Antoine Moreault Gagnon (mon premier petit-fils, né 2001.05.31) ** Aujourd'hui, en plus de ceux-ci, on partage en Pays de Bray, entre autres et au premier coup d'oeil, un Levasseur, Marquis, Dion, Caron, Martin et Picard.

*** gentilé n.m. recommandé par l'Office de la langue française. Dénomination des habitants par rapport au lieu où ils habitent (continent, pays, région, ville, village, quartier, paroisse, etc.) Prononciation: gen-ti-é.

Texte, Le Madawaska, 22 août 2001

© Diocèse d'Edmundston. Tous droits réservés.